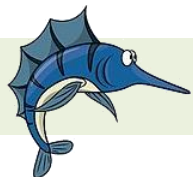


Webinaire – avril 2021

Télégestion et dématérialisation des échanges
entre financeurs et SAAD : quelles sont les
dernières avancées sur ESPPADOM ?

mardi 13 avril 2021 10h30-12h



SOMMAIRE

Introduction

Les échanges de données entre financeurs et SAAD

Les caractéristiques et apports du standard ESSPADOM

Le soutien de la CNSA et de l'ANS

Questions / Réponses

Lire un message Esppadom

Traduction en Français de toutes les balises – 188 au total

Affichage du message avec renvoi vers la documentation de référence

Aide à la validation des flux

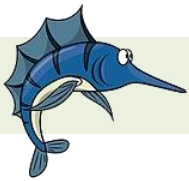
La problématique du contrôle de la cohérence des flux Order, Delivery, Invoice

Thagomizer : l'outil qui permet de gagner du temps pour mettre en conformité vos flux avec le standard ESPPADOM

Questions / Réponses

Conclusion

Autres webinaires à suivre, programme 2021 EDESS, MaSanté2022



Les échanges entre financeurs et SAAD

Financeurs vers SAAD

Plans d'aide

Evolutions de ceux-ci : modification, suspension, fin

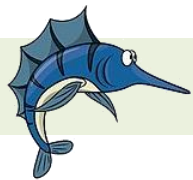
SAAD vers Financeurs

Relevés d'intervention

pointages bruts, pointages corrigés

Pourquoi un standard d'échanges ?

Sans standardisation, l'intégration est chronophage pour les concepteurs et les développeurs informatiques et donc coûte cher *in fine* à leurs clients



Elaboration du standard ESPPADOM

À l'origine (2010), une initiative de la CNSA pour standardiser les échanges CD-SAAD et cesser de financer autant d'interfaces informatiques que de départements

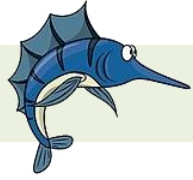
Plusieurs années de co-construction entre départements, fédérations de SAD, éditeurs de logiciels, experts, aboutissant à une première finalisation en 2016

Animation des réunions de travail par l'association Edess, gage d'expertise sur les échanges de données ... et de neutralité www.edess.org

ESPPADOM se base sur la norme internationale **EDIFACT** pour les échanges **acheteur – prestataire** et y ajoute le concept de **bénéficiaire**

Formats d'échanges de données validés :

- En 2016 pour le suivi du financement des aides
- En 2018 pour l'extension au suivi des soins par les SPASAD



Dans les CCTP des appels d'offres

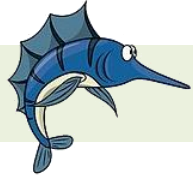
Quelques exemples sur 2016 - 2020

□□ La plateforme de télégestion devra proposer en première intention un format d'échange de données dématérialisées conforme au référentiel **ESPPADOM** www.edess.org en précisant la version utilisée et la date de sa mise à jour.

La plate-forme doit être capable de produire ou recevoir les messages XML au standard **Esppadom** pour les trois flux (plan d'aide, facture, télégestion), en fonction des décisions du Département, des capacités des logiciels utilisés par celui-ci pour gérer le domaine social, des capacités des logiciels et outils des prestataires. Elle peut ainsi pallier au défaut d'interopérabilité qui pourrait se produire.

exemple pour les heures, le bénéficiaire, les adresses, les activités etc.) Les systèmes doivent être capables de recevoir et interpréter les messages XML définis dans **Esppadom** – selon les fonctions assurées par le logiciel en cause : - construction ou extraction du plan d'aide et envoi, - réception de factures et intégration dans les systèmes du CG, - réception et intégration des données de télégestion – indépendamment des outils de capture de

La solution proposée devra être compatible au format **ESPPADOM** et devra également être en capacité de collecter et traiter les données des logiciels qui ne sont pas encore en mesure de fournir des fichiers au format **ESPPADOM**.

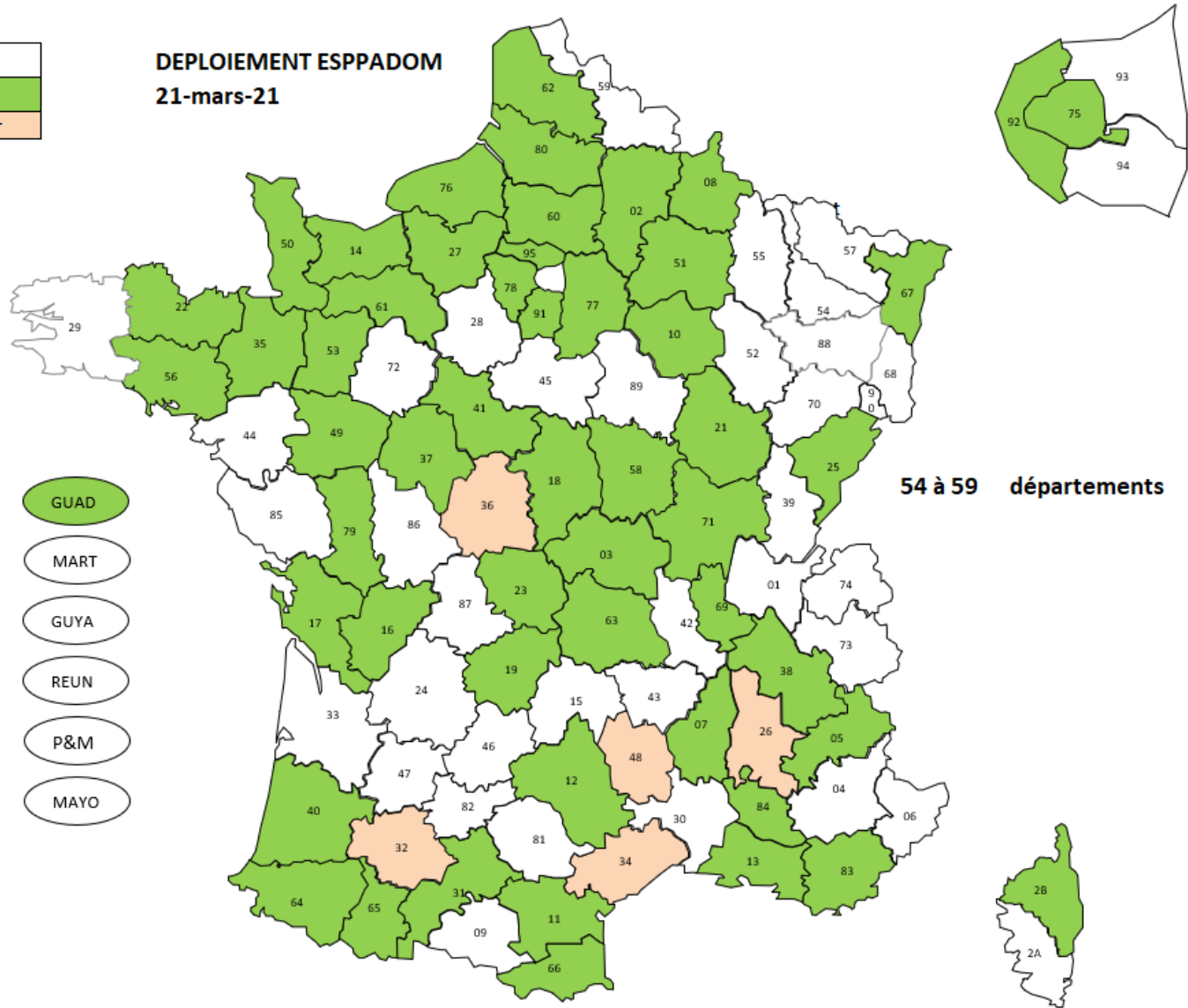


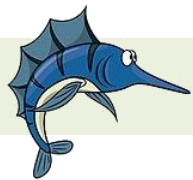
Esppadom mis en œuvre sur plus de 50 départements

légende

NSP
Oui
à confirmer

DEPLOIEMENT ESPPADOM
21-mars-21





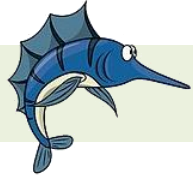
Le soutien de la CNSA et de l'ANS en 2021

CNSA – Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

- impliquée dans la normalisation des échanges dématérialisés
- encourage la diffusion du standard ESPPADOM au sein des départements au travers des financements accordés dans le cadre des programmes de modernisation de l'aide à domicile

ANS – Agence du numérique en santé

- a intégré ESPPADOM dans le CI-SIS (cadre d'interopérabilité des SI en santé)
- et dans la trajectoire du numérique en santé adaptée pour le secteur médico-social



Feuille de route du numérique en santé



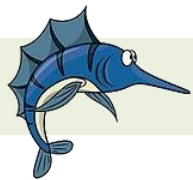
Trajectoire du numérique en santé adaptée pour le secteur médico-social

La « Trajectoire du numérique en santé adaptée pour le secteur médico-social » publié en janvier 2021 sur esante.gouv.fr fait référence au standard ESPPADOM.

En complément, des travaux de déclinaison et d'enrichissement du cadre existant - pour satisfaire plus particulièrement les besoins des acteurs du médico-social – seront à lancer : guides complémentaires dans le cadre de la PGSSI-S, spécifications d'échange et volets de contenus complémentaires (notamment agenda partagé) pour adresser les besoins des acteurs du médico-social.

Ce sera notamment le cas avec :

- le standard **ESPPADOM** et la nomenclature des besoins et prestations (champ des personnes handicapées) définis dans le cadre de SERAFIN-PH pour lesquels une étude d'opportunité a été conduite en 2020 quant à la pertinence de son intégration au sein du CI-SIS ;
- la standardisation des flux entre les téléservices de demande en MDPH et les SI des MDPH ;
- la standardisation des flux d'orientation entre le SI des MDPH, les SI de suivi des orientations et le SI des ESMS.



Merci pour votre attention

Questions / Réponses (10 minutes)